

Chez les "Dieu me damne"

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 49

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les candidats malheureux n'auront que l'embarras du choix. Peut-être y trouveront-ils une manière de consolation, s'il ne leur suffit pas pour cela de se dire que le scrutin a des caprices inexplicables et qu'avec lui l'élu n'est pas toujours le choisi.

L'Intermédiaire des chercheurs donnait les renseignements suivants sur l'origine de cette phrase :

« C'est une anecdote théâtrale, rapportée par Joachim Duflot, qui a donné naissance à cette expression proverbiale, par laquelle on a désigné d'abord un insuccès dramatique et qui s'applique aujourd'hui à un échec d'une nature quelconque.

» Le *Courrier de Vaugelas* du 15 janvier 1878 résume comme suit l'explication, qui fait l'objet d'un article un peu plus détaillé inséré sur le même sujet dans le numéro du 1^{er} mai 1879 du même recueil.

» Dans une petite pièce intitulée : *les Etoiles*, qui se jouait pour la première fois au Vaudeville, le dialogue suivant s'établit entre l'Etoile de Vénus (Mlle Cico) et l'Etoile du Berger (l'acteur Legrange) :

— La nuit est sombre, l'heure est propice, viens t'asseoir sur ce tertre de gazon, dit le berger.

— L'herbe est humide des larmes de la rosée, répond la bergère.

— Assieds-toi sur ma veste, reprend le berger.

» Ici le rire moqueur de la salle entière, déjà mal disposée par les antécédents, se joint aux sifflets et suspend tout à coup les élan du berger, qui s'arrête interdit. — La pièce dut s'arrêter aussi tout court; le public demanda le baisser du rideau, et l'acteur, confus, reprenant tristement sa veste sur le gazon, salua le parterre irrité et se retira.

» Pendant les quelques représentations qui suivirent, l'acteur fut encore obligé de *remporter sa veste* au même endroit de la pièce.

» On parla de ce petit événement dans les journaux et dans les salons, et le public en fit proverbe.

» Alfred Delveau, dans son *Dictionnaire de la langue verte*, indique une autre origine, qui a quelque conformité avec la précédente :

» Dans la *Promise*, opéra de Clapisson, le barryton Meillet chantait, au premier acte, un air (l'air de la Veste), peu goûté du public, d'où l'expression attribuée à Gil Perez, le soir de la première représentation : « Meillet a remporté sa veste ».

» Depuis lors, on dit : « remporter sa veste » et moins exactement « recevoir une veste », pour : « être bafoué, échouer dans une entreprise, surtout dans une conférence politique ou littéraire. »

LE BOUTIET

DEUX campagnards de la Côte, le mari et la femme, avaient décidé d'aller un dimanche après-midi au théâtre de Genève, voir jouer *Mignon*.

Ils avaient emporté un beau « boutiet », composé des fleurs de leur jardin, pour l'offrir à l'actrice ou à l'acteur qui leur plairait le mieux. Ils avaient ouï dire que cela se pouvait faire.

N'ayant pas arrêté leurs billets à l'avance et la salle étant presque comble, ils furent placés aux deux extrémités de la galerie du paradis, séparés donc l'un de l'autre par toute la largeur de la salle.

La paysanne avait gardé le bouquet.

A la fin du second acte, lorsqu'on apporte sur la scène *Mignon*, sauvée de l'incendie du château, le bon campagnard, vivement impressionné et enthousiasmé, crie à sa femme : « Hé, Julie, que c'est pourtant beau ! C'est à présent; lance-lui toi le boutiet ! »

PROPOS DE VEUFS

Un brave homme dont la femme, défunte, avait été assez « dépensière », se décida, après avoir beaucoup hésité, à convoler en secondes noces. Sa nouvelle femme ne le cédait en rien à la première quant à l'art de faire danser les écus.

— Vois-tu, disait le mari à l'un de ses amis, je m'aperçois que les ressemblages coûtent autant que du neuf.

Un veuf qui avait joui d'un bonheur conjugal sans mélange et à qui l'on demandait s'il ne voulait pas se remarier, répondit :

— Non, voyez-vous, j'aime mieux pas. Quand on a eu une femme bonne et dévouée comme la mienne, on est sûr, si on veut recrocher, de tomber sur une toute « crouïe » !

Un troisième, enfin, à qui l'on parlait de sa défunte femme, dont on rappelait les qualités, disait :

— Eh bin, oï, ma pourra fenna, quand ye peinsé, su tot mafi. M'avai fé tant bon usadzo.

Le bon propriétaire. — Après un corbillard :

— Alors, le défunt n'avait pas de famille ?

— Aucune, et c'est moi, son propriétaire, qui suis obligé de conduire le deuil.

— C'est aimable à vous.

— Oh ! mais c'était un si brave homme. Ainsi, vous me croirez si vous voulez, je l'accompagne au cimetière avec autant de plaisir que si c'était un de mes parents.

INVITATION A SOUPER

M. et M^{me} ont invité un de leurs amis à souper.

L'invité, en entrant, s'excuse auprès de madame de son arrivée tardive; des clients l'ont retenu plus longtemps qu'il ne pensait.

Madame le rassure, lui disant que jamais ils ne soupent avant sept heures trois quarts.

La conversation s'engage, en attendant de se mettre à table. L'invité s'informe de la santé de la tante de madame et du cousin de monsieur.

Madame. — Notre cousin Hector ? Pensez donc, cher monsieur, qu'il a dû nous quitter brusquement. Son patron l'a envoyé très loin, en Afrique, chez un correspondant de la maison.

L'invité. — Oh ! comme il doit s'ennuyer là-bas, lui qui aimait tant Lausanne.

Monsieur. — S'ennuyer ! s'ennuyer ! on ne s'ennuie nulle part quand on a de l'ouvrage.

Madame. — Il est si bon, ce cher Hector, si prévenant, si gai. Je vous avoue qu'il nous manque beaucoup.

Monsieur. — Oh ! pas tant que ça ? Que diantre, dans la vie, on n'est pas fait pour rester toujours collés les uns aux autres. (A l'invité.) N'es-tu pas de mon avis, toi ?

L'invité (timidement). — Oui, sans doute... sans doute... cependant...

Madame. — Mais oui, vous comprenez, vous, monsieur... Les séparations sont toujours cruelles. Il est vrai que ce cher Hector nous écrit souvent.

Monsieur. — Ce qui prouve que le travail ne le tue pas.

Madame. — Enfin, voyons, c'est l'ennui qui le fait écrire. Il éprouve le besoin de se rapprocher. Cela est bien naturel.

Monsieur. — Allons donc ! C'est un garçon qui ne saura jamais où il est bien.

Madame. — Savez-vous, cher monsieur, ce qu'il nous annonce, ce cher Hector, dans sa dernière lettre ?...

L'invité. — Mais non, madame, je ne saurais...

Madame. — L'envoi d'un singe. Un joli singe que des nègres ont capturé.

Monsieur. — Ah ! bien oui, un singe ! Je

veux encore m'embarrasser d'une sale bête comme ça.

Madame. — Sale bête ! Peut-on dire ?

Monsieur. — Oui, sale bête, je maintiens. Jamais cet animal n'entrera chez nous, tu entends ! Qu'il le garde son singe, Hector, s'il n'a rien de mieux à nous envoyer pour nous prouver son bon souvenir.

Madame. — Et s'il me plaît, à moi, de l'acquiescer, le singe d'Hector ?

Monsieur. — Eh bien, nous verrons qui commande ici. Tu es atteinte d'une ridicule manie pour les bêtes.

Madame (s'adressant à l'invité). — Une ridicule manie ! Je vous le demande, cher monsieur, si l'on peut appeler ainsi une légitime affection pour les animaux.

L'invité (de plus en plus embarrassé). — Non... sans doute, l'amour des bêtes est très... louable, preuve en est qu'il y a des sociétés de protection pour les animaux.

Monsieur. — Ah ! oui, prends encore le parti de ma femme, toi. On voit bien que tu ne la connais pas.

Madame (furieuse). — C'est une insolence ! Que veux-tu dire ? C'est bien plutôt toi dont le caractère est insupportable. (Se tournant vers l'invité.) Un vrai martyr, monsieur, que ma vie.

L'invité. — Oh ! madame... évidemment la colère vous égare. (S'adressant au mari.) Comme toi aussi, d'ailleurs. Calmez-vous. Vous n'allez pas pourtant vous disputer pour un misérable singe, qui, très probablement, défuntera en route et dont vous n'aurez plus qu'à offrir le cadavre au musée zoologique, pour l'empailler.

Monsieur. — Toi, mon vieux, ne cherche pas à faire de l'esprit, c'est inutile. Je sais ce que je dis. Avec ma femme, c'est toujours pour des futilités que nous avons des scènes de ménage. Aujourd'hui, c'est un singe, demain, ce sera un faux-col.

Madame (rageuse). — Un faux-col ! Ah ! oui, parlons-en. Tu prétendras encore que c'est toi qui avais raison, dimanche matin ! (Se tournant vers l'invité, dont elle saisit le bras.) Pensez donc, monsieur, que dimanche matin...

Monsieur (l'interrompant). — Ah ! c'est bon, maintenant, tu ne vas pas importuner plus longtemps l'ami R. de ces bêtises. Je te répète seulement que le singe d'Hector n'entrera jamais ici.

Madame. — Ah ! vraiment... Tu veux donc me contrarier à perpétuité. Eh bien, si le singe d'Hector n'entre pas ici, c'est moi qui en sortirai.

Monsieur. — A ton aise, ma chère. Alors, c'est la séparation, le divorce.

Madame. — Peut-être bien... Après tout, mieux vaudrait peut-être cette solution que ces perpétuelles disputes qu'engendre ton caractère impossible.

Monsieur. — Ou ton invincible habitude de toujours contrarier... Ah ! tiens, j'en ai assez maintenant, de me faire du mauvais sang ! (Il sort à gauche, en frappant la porte.)

Madame. — Oh ! il veut faire le fier ! Il croit me punir ?... Peuh !... moi aussi, je m'en vais. (Elle sort à droite, en frappant aussi la porte.)

L'invité (ahuri, les bras ballants, après avoir béatement regardé à gauche, puis à droite). — Et le souper ???

CHEZ LES « DIEU ME DAMNE »

POURQUOI donc sommes-nous toujours en « nièce » avec les Genevois ?... Pourquoi ?...

Oh ! sans doute, nous avons les uns et les autres un grand tort : nous sommes voisins. Le voisinage, s'il n'est un avantage — et il peut l'être — est un tort. A cette vérité, M. de la Palisse n'eût rien pu répliquer. Mais est-ce bien certain qu'entre Vaudois et Genevois le voisinage soit un tort ? Est-ce prouvé ?

Quoi donc ! Faudra-t-il dire, dans la Suisse romande, ce que l'on dit parfois dans les maisons où il y a plusieurs locataires ?

« Si vous voulez vivre avec vos voisins en bonne intelligence, n'ayez entre vous aucunes relations. Fermez bien portes et fenêtres. Tout ce qui est permis, et encore pour autant que l'on ne puisse faire autrement, c'est l'échange d'un « bonjour » sec et bref quand on se rencontre sur le palier ou dans l'escalier. Surtout, n'allez pas vous rendre un service: ce serait la brouille à mort. »

Eh bien, vrai, c'est un peu comme ça que nous sommes entre Suisses romands. Et dire que nous aurions tant de raisons, de bonnes raisons, de nous sentir un peu plus les coudes.

Mais non, nous aimons mieux aller rechercher, même dans la nuit des temps, toutes les vètilles susceptibles de nous diviser, que de vouloir bien voir, quoiqu'ils nous crèvent les yeux — excusez le terme — les sujets de rapprochement et d'entente que nous avons et dont nos intérêts respectifs, comme l'intérêt général romand, tireraient grand profit.

Il est vrai de dire que ce sont des questions d'intérêts économiques qui nous divisent. En est-il d'autres, à présent, plus propres à séparer les peuples même qui auraient les meilleures raisons de s'entendre ?

Mais voilà, chacun de nos cantons romands voudrait que le soleil ne luît que pour lui. Or, comme le soleil est bien au-dessus de nos mesquines querelles, qu'il n'a aucune raison de faire des passe-droits, dont il aurait d'ailleurs grand peine à se justifier, il entend répandre libéralement, généreusement, ses rayons à tout le monde. Si chacun n'en a pas sa juste part, ce n'est pas sa faute, allez ! Prenons-nous plutôt par le nez, nous, les hommes.

Dans le domaine intellectuel, artistique, ces rivalités n'existent guère ou du moins sont-elles beaucoup moins aiguës. Nous nous prêtons réciproquement, assez volontiers, littérateurs, peintres, musiciens, professeurs, journalistes. Des groupements même se sont formés, où règne le meilleur esprit, ce dont il se faut réjouir. Et c'est à cela que l'on doit d'avoir pu créer et développer tout un mouvement littéraire et artistique romand et lui donner crédit à l'étranger.

Nos agriculteurs, nos horticulteurs, nos sociétés de secours mutuels, et bien d'autres encore que nous ne pouvons citer, ont senti le besoin de fortifier l'action et l'influence des groupements cantonaux par la constitution de fédérations romandes. Tous s'en félicitent.

Nos fêtes cantonales de gymnastique, de chant, de musique, de tir, tendent de plus en plus à devenir des fêtes romandes. Elles n'en ont que plus d'attrait et n'en répondent que mieux à leur but.

Et si l'on veut s'arrêter plus spécialement aux dissensions entre Vaudois et Genevois, on verra qu'ils sont réduits à bien peu de chose et que vraiment leurs raisons ne balancent pas les avantages que nous procurerait une entente cordiale, qui trouverait certainement la formule propre à sauvegarder les intérêts particuliers de chacun, sans préjudice pour l'intérêt commun.

Que reste-t-il, en effet, entre nous ?

On a redressé la mappemonde qui, penchant du côté du canton de Vaud déversait dans les caves de nos vigneron l'eau du bleu Léman.

On perce actuellement le tunnel du Mont d'Or. C'était le désir cher à tout bon Vaudois, désir très légitime et dont nous ne pouvions absolument pas nous voir contester la réalisation.

Les Genevois ont enfin l'espoir de réaliser le percement de la Faucille, objet de leurs plus chères ambitions. Si des obstacles à ce projet devaient encore s'élever, ce ne serait pas en tout cas du côté de la Suisse.

Gage que le Frasnè-Vallorbe et la Faucille feront très bon ménage et qu'ils partageront en

bons frères le gâteau offert à leur gloutonnerie. Dans ce monde, un amical partage ne vaut-il pas mieux qu'un perpétuel conflit ?

Que dira-t-on encore ? Que nos voisins de Genève ont la langue trop bien pendue et que c'est un de leurs plaisirs favoris de plaisanter « ces bons Vaudois ».

Eh ! mais, nous en portons-nous plus mal ? Ne sait-on pas que nous avons assez d'esprit pour ne pas prendre ombrage de ces innocentes plaisanteries. D'ailleurs, le Vaudois n'est pas « manchot ». Il peut, quand il le veut, répondre du tac au tac, et le dernier mot n'est pas toujours à son partenaire.

Certains Genevois le savent bien, allez ; et quand ils veulent rire de « ces bons Vaudois », ils s'assurent prudemment, tout d'abord, qu'il n'y en a point dans la compagnie.

Tenez, le *Conteur* a été aimablement convié, samedi dernier, à célébrer avec les Genevois, de Lausanne, les hauts faits de la nuit du 12 décembre 1602 et le vaillant exploit de la mère Royaume.

C'était à la fois très patriotique et très gai. Et les quelques Vaudois, invités à la fête, n'eurent aucune peine à se mettre dans le mouvement.

Tout d'abord, l'assemblée écouta, debout, la lecture de la liste des héros genevois qui succombèrent dans la nuit de l'Escalade. Puis, debout, toujours, elle chanta le « Cé qu'è l'aino ! » :

Cé qu'è l'aino, le Maître dé bataille
Que se moqué et se ri dé canaille
A bein fai vi pé un desando nay
Qu'il étivé patron dé Genevoé !

Tout comme nous, Vaudois, quand nous évoquons le souvenir du sublime sacrifice de Daval et que nous entonnons l'Hymne vaudois :

Vaudois, un nouveau jour se lève,
Il porte la joie en nos cœurs ;
La liberté n'est plus un rêve,
Les droits de l'homme sont vainqueurs, etc.

Ensuite, ce fut le toast à la grande patrie Suisse, à laquelle tous les assistants, par leurs chaleureux applaudissements et en chantant, debout, l'hymne national, renouvelèrent leur serment de fidélité et de dévouement.

Puis, à l'exemple de nos étudiants, écoutant, recueillis, lors de la fête du Grütli, la lecture de la belle page de Jean de Muller racontant le solennel serment des Trois-Suisses, on ouït la lecture, par M. Bizot, président de la société, de la page d'histoire racontant la nuit de l'Escalade, lecture suivie du chant de l'Escalade, entonné avec enthousiasme :

Allons, citoyens, de grand cœur
Réveillons ici notre ardeur
Pour chanter les exploits
Des vaillants Genevois
Du temps de l'Escalade
Savoyard, savoyard,
Du temps de l'Escalade,
Savoyard, gard, gard.

Ce fut encore un toast au canton de Vaud, à Lausanne, à leurs habitants, à leur hospitalité, à leur cordialité, grâce auxquelles les Genevois établis chez nous s'y sentent si bien chez eux, qu'ils sont devenus de chauds partisans du Frasnè-Vallorbe.

A ce propos, on a rappelé que Genève est la seconde ville du canton de Vaud, puisqu'elle compte près de 18,000 Vaudois, toujours fidèles à leur patrie d'origine, mais ne pouvant plus se passer des tours de St-Pierre et « Faucillards » en diable, assure-t-on.

Après, ce fut le toast aux dames, en vers, s'il vous plaît — peut-on célébrer autrement le sexe aimable ? — puis les productions, innombrables, — on nous assure même qu'il en reste un solde pour l'an prochain — enfin, le bal traditionnel.

A l'aube, dislocation générale. Les uns, bras dessus, bras dessous, les autres, tout seuls, regagnèrent leur logis. Et dans les cœurs chantait encore le refrain :

Nous qui chantons d'un cœur joyeux (bis)
La gloire de nos chers aïeux, (bis)
Cherchons à notre tour,
D'imiter leur amour ;
Ah ! la belle Escalade,
Genevois, Genevois ;
Ah ! la belle Escalade,
Genevois, cette fois !

J. M.

Grand Théâtre. — Une semaine vraiment intéressante, au Théâtre. Qu'on en juge par la liste ci-dessous des spectacles :

Demain, dimanche, 10 décembre : en matinée, *Le Roi s'amuse*, drame en 5 actes de Victor Hugo ; en soirée, *Le Voleur*, pièce en 3 actes de H. Bernstein. *Les Maris de Léontine*, comédie en 3 actes de A. Capus.

Mardi 12 décembre, *Le Marquis de Priola*, pièce en 3 actes de H. Lavedan de l'Académie française, avec le concours de M. Le Bargy, sociétaire de la Comédie française.

Mercredi 13 décembre, Conférence du Dr Jean Charcot : Le « Pourquoi pas ? » dans l'Antarctique.

Jeudi 14 décembre : *Mon ami Teddy*, comédie en 3 actes de Rivoire et Besnard.

Kursaal. — M. Tapie a décidé de redonner quelques représentations du grand succès de gaité, *La Dame du 23*. La première a eu lieu mercredi.

C'est le triomphe de l'excellent Ridon, en outre Géo y est impayable. Tous les artistes, d'ailleurs font l'impossible pour dépasser encore le succès de l'année dernière. L'opérette : *Les Hirondelles* arrêtée en plein succès sera reprise plus tard. Demain dimanche matinée.

Mercredi 13, *Mam'zelle Nitouche*.

Théâtre Lumen. — La troupe d'opéra du théâtre de Genève nous a donné, mercredi, une très bonne représentation de *la Fille de Mme Angot*. Interprété avec beaucoup d'entrain, monté avec de bons chœurs, un ballet, de gracieux costumes et de jolis décors, le chef-d'œuvre de Lecoq a fait grand plaisir.

Les autres soirs, lorsqu'il n'y a pas concert symphonique, les spectacles cinématographique, dont les programmes sont très attrayants, attirent de nombreux spectateurs.



Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVIAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO